



**COORDONNATEUR AUX INSTALLATIONS ET AUX ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS  
SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE  
(Poste cadre temporaire avec possibilité de renouvellement)**

---

Relevant du chef de division installations et équipements récréatifs, le titulaire du poste est responsable de coordonner l'organisation des services en matière de plateaux sportifs, d'installations récréatives et d'équipements de loisir. Il élabore, planifie, dirige et contrôle les travaux et gère le personnel attiré aux installations et aux équipements récréatifs. Il est également responsable de la logistique des événements ainsi que de l'entretien des équipements.

La personne recherchée détient minimalement soit une attestation d'études collégiales de contremaître aux infrastructures urbaines, une technique d'intervention en loisirs ou une formation équivalente pertinente. Elle possède également un minimum de 3 ans d'expérience en gestion d'installations récréatives. Le titulaire doit avoir une excellente connaissance des lois et réglementation en matière de bâtiment, de loisirs et de sports. Il fait preuve de leadership, d'un bon sens de l'organisation et d'une capacité à gérer les priorités.

La semaine normale de travail est de 40 heures et l'échelle salariale afférente à ce poste se situe entre 51 807 \$ et 62 168 \$.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae en spécifiant l'emploi postulé, accompagné de copie des qualifications pertinentes soit par la poste, par télécopieur ou par courriel avant le 13 avril 2014 à :

**Direction des ressources humaines**  
**Ville de Beloeil**  
**777, rue Laurier, Beloeil, (Québec) J3G 4S9**  
**[télécopieur : 450-467-4913](tel:450-467-4913)**  
**[rhumaines@ville.beloeil.qc.ca](mailto:rhumaines@ville.beloeil.qc.ca)**

Nous remercions les postulants pour leur intérêt; nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus. La Ville de Beloeil respecte l'équité en emploi. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.